

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-1534/SG/AI portant nomination de l'agent comptable de l'Office des Postes et Télécommunications.

n° 73-1534/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
19 octobre 1973

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1973

Date du numéro
10 novembre 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. Fabresse (Pierre), inspecteur principal du cadre normal des postes et télécommunications, est nommé agent comptable de l'Office des postes et télécommunications du Territoire Français des Afars et des Issas pour compter du 1^{er} novembre 1973 en remplacement de M. Ghesquiere-Dierickx (André), inspecteur principal, remis sur sa demande à la disposition de son administration d'origine.

Art. 2

En cette qualité, M. Fabresse est astreint au versement du cautionnement fixé par les textes en vigueur.

Art. 3

La coupure de gestion entre M. Ghesquiere-Dierickx, comptable sortant, et M. Fabresse, comptable entrant, aura lieu le 31 octobre 1973 en présence du Trésorier-payeur général.